

## BON DE COMMANDE POUR L'ENTRETIEN D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Marché Public 2024 · 2028 avec la Société VALVERT Régionale Assainissement

La Communauté de communes Haut Jura Saint-Claude a mis en place un service de groupement de commandes de vidange proposant des prix avantageux. Ce service de vidange est ouvert à tous les propriétaires d'assainissement individuel (fosses septiques ou toutes eaux, microstations d'épuration, bac à graisse) du territoire.

NOM DU DEMANDEUR (usager, propriétaire ou locataire) : \_\_\_\_\_

PRENOM DU DEMANDEUR : \_\_\_\_\_ N°SIREN : \_\_\_\_\_

TELEPHONE PORTABLE (impératif) : \_\_\_\_\_ EMAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE L'INSTALLATION : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION (si différente) : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

NOM ET COORDONNEES DU REPRESENTANT SI ABSENCE DU DEMANDEUR (téléphone + mail) : \_\_\_\_\_

SI MICRO-STATION – RENSEIGNER LE MODÈLE : \_\_\_\_\_

### TYPES DE PRESTATIONS POSSIBLES :

- **LES VIDANGES PROGRAMMEES** : réalisées par tournée.
- **LES VIDANGES URGENTES** : intervention à la demande, sous 48h jours maximum. Une fois la convention de vidange retournée au SPANC, vous serez informé par le prestataire (VALVERT RA), du jour et de l'heure de l'intervention.

### LA PRESTATION D'ENTRETIEN CONSISTE A LA REALISATION DES OPERATIONS SUIVANTES :

1. Vidange de l'ouvrage de prétraitement
2. Nettoyage de l'ouvrage
3. Filtration des boues pompées
4. Transport et dépotage des matières de vidange, dans un site agréé
5. Test de bon écoulement
6. Etablissement du bordereau d'intervention et de la fiche de suivi des matières de vidange
7. Remise des liquides pompées et filtrées dans l'ouvrage

### IMPORTANT :

- La remise en eau totale de l'ouvrage, après vidange, sera effectuée par l'utilisateur et à ses frais, à partir de son propre réseau d'adduction d'eau potable. Afin de prévenir toute déformation des ouvrages, liée à la pression du terrain, la remise en eau est à effectuer immédiatement après l'opération de vidange.
- En cas de refus de remise des liquides pompées dans l'ouvrage, la prestation sera considérée comme une vidange urgente (tarifs supplémentaires).

## CHOIX DES PRESTATIONS

TYPE DE PRESTATIONS	UNITE	PROGRAMMÉE		URGENTE	
		Prix TTC en €		Prix TTC en €	
<b>VIDANGE FOSSE SEPTIQUE, FOSSE TOUTES EAUX, FOSSE ETANCHE</b>					
Volume à vidanger : Moins de 1 001 litres	Forfait par ouvrage vidangé	205 €	<input type="checkbox"/>	358 €	<input type="checkbox"/>
Volume à vidanger : de 1 001 à 2 999 litres	Forfait par ouvrage vidangé	238 €	<input type="checkbox"/>	424 €	<input type="checkbox"/>
Volume à vidanger : ≥ 3 000 litres	Forfait par ouvrage vidangé	271 €	<input type="checkbox"/>	490 €	<input type="checkbox"/>
Volume à vidanger : ≥ 4 000 litres	Forfait par ouvrage vidangé	315 €	<input type="checkbox"/>	578 €	<input type="checkbox"/>
Volume à vidanger : ≥ 5 000 litres	Forfait par ouvrage vidangé	370 €	<input type="checkbox"/>	699 €	<input type="checkbox"/>
Volume à vidanger : > 5 000 litres	Coût du m <sup>3</sup> supplémentaire	128 €	<input type="checkbox"/>	226 €	<input type="checkbox"/>
<b>VIDANGE BAC DEGRAISSEURS</b>					
Volume à vidanger : ≤ 300 litres	Forfait	205 €	<input type="checkbox"/>	391 €	<input type="checkbox"/>
Volume à vidanger : de 301 litres à 1 000 litres	Forfait	238 €	<input type="checkbox"/>	424 €	<input type="checkbox"/>
Volume à vidanger : > 1000 litres	Coût du m <sup>3</sup> supplémentaire	134 €	<input type="checkbox"/>	166 €	<input type="checkbox"/>
<b>VIDANGE DES MICRO-STATIONS ET POSTES DE RELEVAGE</b>					
Vidange des micro-stations d'épuration	Forfait au m <sup>3</sup>	194 €	<input type="checkbox"/>	347 €	<input type="checkbox"/>
Vidange des postes de relevage	Forfait au m <sup>3</sup>	161 €	<input type="checkbox"/>	358 €	<input type="checkbox"/>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>					
Déplacement sans intervention (usager absent, inaccessibilité des ouvrages, ...)	Forfait	105 €		198 €	
Hydro-curage sous pression des canalisations avec aspiration	Le mètre linéaire (ml)	31 €	<input type="checkbox"/>	31 €	<input type="checkbox"/>
Coût unitaire pour accès ouvrage > à 50 mètres	Par tranche de 10 ml	33 €		33 €	
Accès difficile (maxi 800L)	Forfait	495 €		880 €	
Inspection TV, coloration ou fumigation	Forfait	748 €		1 045 €	
<b>Prix TTC avec TVA à 10% pour les particuliers. TVA 20% pour les constructions neuves de moins de 2 ans et entreprises</b>					
<i>Les volumes et prestations sollicités sont indiqués sous l'entière responsabilité du demandeur. En cas de volume supérieur ou de prestation complémentaire réalisés le jour de la visite, la facturation s'en trouvera modifiée conformément aux tarifs ci-dessus.</i>					

- Je m'engage à payer le montant réel de la prestation sur la base du bon d'intervention établi avec le prestataire le jour de l'intervention.
- Je certifie avoir pris connaissance des tarifs appliqués de l'entreprise VALVERT RA mandatée par la collectivité et m'engage à régler la facture dès réception.
- J'autorise l'entreprise VALVERT RA, accompagnée ou non du représentant du SPANC, à pénétrer sur ma propriété aux seules fins d'effectuer les interventions commandées.
- Je m'engage à être toujours présent ou être représenté lors de l'intervention.
- Je m'engage à ce que les ouvrages à vidanger soient accessibles avant l'intervention de l'entreprise. En cas d'intervention commandée et irréalisable sur le terrain, un forfait de déplacement sans intervention sera facturé.
- Je préviens au minimum 48H à l'avance l'entreprise si je ne peux être présent au rendez-vous qui m'aura été proposé. Dans le cas contraire, le déplacement de l'entreprise sans intervention pourra être facturé.

FAIT A :

SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »

LE :

À retourner par mail au SPANC à : [spanc@hautjurasaintclaud.fr](mailto:spanc@hautjurasaintclaud.fr) ou par courrier à :

**Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude**  
**Service Public d'assainissement Non Collectif (SPANC)**  
**13 Bis, Boulevard de la République - 39200 Saint-Claude**

*Rappel : A la suite de l'acquittement de la facture (établie par le centre des finances publique), le bon de commande devient caduque (opération ponctuelle conclue pour une seule prestation).*